

ment disposés à soumettre leur cas au docteur Wright ou à tout autre médecin que l'on désignerait. Loin de moi, l'idée de critiquer quoique ce soit que pourrait recommander un des personnages distingués auxquels j'ai fait allusion, mais je dois dire que, dans mon opinion, il n'était pas absolument nécessaire d'employer l'expert médical dont j'ai parlé et, cela, parce qu'il était parfaitement possible, que ce même personnage eût obtenu l'ample confirmation des idées du ministre de la Justice, sans sortir du conseil. Il peut arriver que MM. McGreevy et Connolly aient de grandes raisons de se plaindre, et j'ose dire qu'ils en ont, mais ils ne peuvent certainement pas dire au cabinet en général : Nous étions malades et en prison et vous ne nous avez pas visités. Si je suis bien informé, il ne s'est pas passé une semaine—je ne suis pas sûr s'il s'est passé un jour—sans que quelque membre du cabinet—et cela, leur fait honneur—sans que quelque conseiller de Son Excellence soit allé faire ouvrir les portes de la prison d'Ottawa pour causer intimement avec MM. McGreevy et Connolly. Que ce fût par pure philanthropie ou curiosité pardonnable, pour voir ce que l'on pouvait faire dans la prison d'Ottawa, afin d'en rendre le séjour plus commode à des personnes trouvées coupables d'avoir détourné des deniers publics, c'est ce que je ne saurais dire ; mais je suis certain d'une chose, c'est que les membres du cabinet auraient pu, suivant le langage de lord Dufferin, "sur leur honneur de gentilshommes, sur leur loyauté de conseillers de la Couronne," assurer à Son Excellence qu'ils savaient personnellement que MM. McGreevy et Connolly étaient très malades par suite de leur incarcération, en même temps que fort en colère.

Je n'ai pas entendu mon honorable ami, le député d'Ottawa (sir James Grant), y faire une allusion spéciale, mais j'ai remarqué dans les journaux, des félicitations, très opportunes, je n'en doute pas, adressées au ministre de la Justice relativement à la reconnaissance de ses services par Sa Très Gracieuse Majesté. L'honorable ministre me permettra de le féliciter de la reconnaissance encore plus méritée de ses services dont il a dernièrement été l'objet de la part de son Excellence dans cette affaire de McGreevy et Connolly. Il me permettra aussi de faire une légère rétraction. Au commencement de mes remarques, j'ai déclaré, il est vrai, que la convocation des Chambres avait été différée, afin de permettre à l'honorable ministre de voir ce que faisaient les autorités américaines à Washington. C'était, sans doute, là une raison, et une raison puissante, mais je crois que cette raison était, après tout, secondaire. La véritable raison est la dernière. Ce cabinet, si fort dans le cœur du peuple, ce cabinet que l'on craint tant à l'étranger et qui est si honoré dans le pays, ce cabinet appuyé par une forte majorité, cette réunion de toutes les vertus et de tous les talents, ces illustres hommes d'Etat si confiants par le sentiment intime de leur pureté, n'ont pas osé convoquer les Chambres, n'ont pas osé rencontrer leurs propres partisans, ont préféré paralyser les affaires du pays, ont préféré se soumettre et soumettre la Chambre aux plus grands ennuis possibles jusqu'au jour où ils ont pu faire leur paix avec MM. McGreevy et Connolly.

M. MACDONALD (Huron) : Je propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée, et la séance est levée à 10.40 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, le 19 mars 1894.

La séance s'ouvre à trois heures.

PRIÈRE.

AFFAIRES DE LA CHAMBRE.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose :

Que les avis de motions soient remis jusqu'après la prise en considération de l'ordre du jour pour la reprise des débats ajournés sur la proposition d'une adresse à Son Excellence le gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session.

La motion est adoptée.

AJOURNEMENT DE PAQUES.

Sir JOHN THOMPSON : Comme des honorables membres de cette chambre s'informent continuellement quand sera proposé l'ajournement pour la vacance de Pâques, il serait peut-être bon d'en venir aujourd'hui à une entente à ce sujet. Je suis d'avis que lorsque la chambre sera ajournée, mercredi prochain elle devrait rester ajournée jusqu'à mardi prochain, le 27 mars, à 3 heures de l'après-midi, et s'il n'y a pas d'objection à cela, je ferai maintenant une motion en ce sens.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je suppose alors que l'honorable ministre des Finances n'aguère l'intention de faire son exposé financier mercredi, tel qu'annoncé.

M. FOSTER : Cela ne s'ensuit guère.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je voudrais le savoir avant de consentir à cette motion.

Sir JOHN THOMPSON : Il est impossible de dire le temps que durera le débat sur l'adresse.

M. LAURIER : Dans tous les cas, il ne conviendra pas que l'exposé financier soit fait un jour consacré aux affaires d'intérêt privé.

Sir JOHN THOMPSON : Je ne vois pas trop pourquoi. Les affaires d'intérêt privé auront la priorité, cela va sans dire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Si les affaires d'intérêt privé ont la priorité, comme de coutume, il n'est guère probable que l'exposé financier puisse être fait ce jour-là. Je demanderai à l'honorable ministre des Finances ou au contrôleur des Douanes. J'ignore lequel des deux est chargé de la chose—s'il ne serait pas utile de distribuer aux membres de la chambre certain document officiel indiquant les droits prélevés sur les marchandises importées de l'Angleterre et sur celles importées des États-Unis, qui a été préparé, et qui serait très intéressant et très précieux dans la prochaine discussion.